



Refus d'obtempérer

Par **Yass42**, le **30/01/2022 à 22:04**

Bonjour,rnrnLe 31 décembre 2021 vers 1 h du matin, j'ai fais un refus d'obtempérer. Ils ont réussi à avoir ma plaque, par contre je ne pense pas qu'ils aient reconnu ma tête. Je suis convoqué dans 3 jours à la gendarmerie pour qu'ils m'entendent. Je n'ai mon permis que depuis 3 mois/rnrnJe voulais savoir ce que je pourrais dire pour nier que ce n'était pas moi et pouvoir garder mon permis car c'est vraiment mon outil de travail. Je sais que je risque de prerdre 6 points et j'en n'ai que 5 ...rnrnMerci.

Par **jodelariege**, le **30/01/2022 à 23:52**

bonsoirrnrnprendre un avocat

Par **Leonankou**, le **31/01/2022 à 08:24**

Vraiment en train de demander sur un site d'experts en lois, comment mentir à une déposition?rnrnPrenez un avocat et assumez vos conneries.

Par **Tisuisse**, le **31/01/2022 à 09:54**

Bonjour,rnrnS'il n'a pas été intercepté c'est son droit de dire que ce n'étais pas lui qui conduisait ce jour là, à cet endroit et à cette heure là et que, pour des raisons personnelles, il

ne peut pas désigner le conducteur. Voilà ce que lui dirait un avocat.rnrnJe lui conseille aussi de prendre l'attache d'un avocat qui saura argumenter même si c'est désolant de constater que ce conducteur n'assume pas ses actes.

Par **Yass42**, le **31/01/2022** à **10:05**

D'accord merci je vais appeler un avocat